











EDITORIAL

Et si -juste un instant- nous partions de l'idée que, dans le contexte difficile que nous traversons, chacun(e), à la place qu'il/elle occupe, tente d'agir au mieux dans l'intérêt de toutes et de tous? Nous pensons bien sûr aux mandataires politiques du niveau fédéral, régional, local, aux experts et aux professionnels de la santé, aux agents des administrations fédérales, régionales ou locales, aux journalistes et à chaque citoyen(ne) de ce pays... Bien sûr, des erreurs sont sans doute commises, des erreurs d'appréciation, d'organisation ou de communication. Mais force est de reconnaître que nous sommes toutes et tous confrontés à des circonstances inédites qui nous obligent chaque matin à inventer et à construire le chemin que nous devons suivre le jour même.

Une telle empathie (« je suis capable de vraiment me mettre à la place de l'autre ») nous

aidera sans doute à surmonter nos coups de colère et nos coups de blues. Lorsque la mer est forte, douter et polémiquer n'est pas de mise : chacun doit remplir sa fonction en étant convaincu que ses coéquipiers font de même !

Aujourd'hui, notre première mission à toutes et tous est de répondre positivement aux invitations à la vaccination que nous allons recevoir dans les semaines et mois qui viennent.

Pour demain, je me vaccine!

Patrick FVRARD

3

3

12

13

16

SOUS LA LOUPE

Sommaire

Sous la loupe.....

Au côté de chacun.....

Vie associative.....

Parole aux élus

à votre service

La Commune est

Edito.

Au Conseil communal...

Rappelons que les condensés donnés ci-après n'ont aucune valeur légale ; seuls les PV publiés de manière régulière sur le site web de la Commune ont un caractère officiel.

Séance du 25 janvier 2021

Le Conseil a approuvé les points principaux ci-après :

- demande de renouvellement de la concession octroyée par la Région wallonne pour la gestion du relais fluvial de l'île d'Yvoir;
- la taxe de répartition « carrières » pour 2021 n'est levée qu'à hauteur de 20%, le solde de 80% est compensé par la Région wallonne;
- convention-exécution en vue de réaliser le projet d'une maison rurale à Godinne dans le cadre du PCDR;
- relocalisation de divers logements publics dans le cadre du plan d'ancrage (1 logement supplémentaire dans l'ancien presbytère de Purnode, 4 logements dans le bâtiment occupé actuellement par le poste police – celui-ci devant occuper l'ancien logement du commandant de brigade- et un logement de transit dans l'ancien presbytère de Houx;
- suppression de certains tronçons et modification d'autres tronçons sur les tracés des sentiers vicinaux 12 et 13 de Houx de manière à améliorer le maillage de mobilité douce entre Houx-Blocgmont et Devant-Bouvignes;
- lancement d'une procédure permettant la création d'une nouvelle liaison piétonne entre la zone d'activité économique du Quesval et la gare de Spontin;
- divers points de marché public de fourniture et d'adhésion à une centrale d'achat du SPW (domaine forestier);
- convention confiant les missions d'études et de suivi de chantier à l'INASEP pour les entretiens de voirie 2021;
- instauration d'une prime communale à l'achat de langes lavables;
- dotation 2021 de la Commune d'Yvoir à la zone de secours DinaPhi (372.507,87 €) et à la Zone de Police de la Haute-Meuse (681.725,08€);
- mise en circulation locale de la rue de Fumy et d'une partie de la rue de Fontenelle;
- convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le BEP en vue de la vente du camping du Quesval à Spontin.



https://youtu.be/p3lH11J51ew

Séance du 1er mars 2021

Le Conseil a approuvé les points principaux ci-après :

- convention confiant les missions d'études et de suivi de chantier à l'INASEP pour la réfection de la rue Gayolle (dont la traversée du bois de Fumy);
- marché public en vue de la réfection des sanitaires et de l'égouttage de l'école communale d'Yvoir (sur fonds propres);
- marché public en vue de l'achat d'un nouveau pick-up forestier pour l'atelier des travaux;
- marché public en vue de réaliser la liaison « fibre optique » entre l'hötel de ville, le bâtiment de la Poste et le nouvel atelier communal;
- adhésion à des centrales d'achat (SPW et FWB) pour du matériel informatique;
- convention avec IMIO en vue de la mise en place à Yvoir de l'application web « laBiblioteca » destinée notamment à présenter l'inventaire du Petit Patrimoine Populaire communal réalisé par les bénévoles du Cercle Historique
- convention à mutualiser les équipes de fossoyeurs communaux entre les communes de la Haute-Meuse, dans le cadre de chantiers de gestion des cimetières;
- motion pour sensibiliser la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue d'un traitement équitable de tous les réseaux d'enseignement en matière de répartition des subsides pour la rénovation des bâtiments scolaires.



https://youtu.be/8AotGD3g-G4

Les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la Commune après leur approbation. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.



Population

Organisation pratique du service population

Dès le 1er mai, nous reprenons nos horaires habituels:

- Lundi au vendredi de 8h à 12h
- Mercredi de 13h à 16h
- leudi de 16h à 19h
- 1er et 3e samedis du mois de 10h à 12h, sauf jours fériés!

KID'S CARD

La présence des enfants est nécessaire lors de la commande de la carte. La Kid's Card n'est pas renouvelée automatiquement car elle n'est pas obligatoire sur le territoire belge. C'est aux parents de s'assurer de sa validité. Il faut compter 10 jours pour la recevoir. Attention, elle est obligatoire pour tout départ vers l'étranger!





Cartes d'identités avec PRISES D'EMPREINTE

Depuis le 01 janvier 2021, toute personne âgée de plus de 12 ans qui demande une carte d'identité doit scanner ses empreintes lors de la demande de carte et lors de la réception de celle-ci. Vous désirez en savoir plus sur cette prise d'empreinte et son utilisation? Le SPF a édité un document à l'intention du citoyen.

https://www.ibz.rrn.fgov.be/fileadmin/user_upload/fr/cartes/eid/eID_et_RGPD.pdf



Vous avez perdu votre CODE PIN et votre CODE PUK de votre carte d'identité? Vous pouvez les commander en vous rendant sur le site https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-duncode-pin/

Vous avez oublié votre CODE PIN mais vous avez toujours votre CODE PUK? Présentez-vous à l'Administration Communale et nous réactiverons un nouveau code PIN.

Campagne d'exhumation au cimetière d'Yvoir

Le 9 mars dernier a eu lieu notre toute première campagne d'exhumation, au cimetière d'Yvoir 1. Du fait de son ancienneté et sa forte pente, le temps, le ruissellement et l'érosion naturelle avaient fragilisé une zone où de nombreuses tombes, parfois en fort mauvais état, étaient arrivées au terme de leurs concessions, sans plus être renouvelées.

Après avoir déplacé les sépultures encore en ordre, c'est avec la collaboration des stagiaires du Centre de formation de la Paix Dieu à Amay que nos fossoyeurs, aidés par plusieurs autres membres de l'atelier communal, ont procédé à l'exhumation. C'est ainsi que toute une zone est à présent disponible pour de nouvelles inhumations en pleine terre. Nous avons profité de l'occasion pour créer les ossuaires qui sont désormais obligatoires dans tous les cimetières. La partie concernée sera prochainement verdurisée et de nouvelles allées seront tracées pour rendre au cimetière d'Yvoir l'aspect paisible et serein qui convient à un lieu de recueillement.

D'autres cimetières méritent qu'on s'occupe d'eux à des degrés divers. La campagne d'exhumation suivante est prévue à Evrehailles au printemps 2022. Des courriers parviendront dans les mois à venir aux familles concernées. A Godinne, la verdurisation de l'ancien cimetière est au programme de cette année ainsi que le replacement, après rénovation des pilastres, de la grille d'entrée en fer forgé. La tâche est immense et prendra de nombreuses années. Néanmoins, notre volonté clairement affichée est de procéder à une campagne d'exhumation par an, de manière à ce que tous les villages de l'entité aient été traités avant la fin de la décennie. Au-delà de la simple bonne gestion des cimetières actuels, le but est également de maîtriser l'emprise au sol et d'éviter à terme, la multiplication anarchique des cimetières.

Les familles qui souhaiteraient renouveler une concession ou simplement vérifier le statut d'une concession en cours peuvent prendre contact avec le service « Etat-Civil » au 082/61.03.17 (Mme Fosséprez) ou 082/61.03.23 (M. Piette).

Travaux et mobilité

Avec le printemps, les chantiers se multiplient dans notre commune. En complément des informations reprises dans notre édition précédente, voici quelques précisions.

Les travaux d'égouttage en cours

Dans le cadre des chantiers d'égouttage SPGE – Inasep, qui aboutiront à la réalisation d'une station d'épuration à Spontin (à proximité des Sources) qui traitera les eaux usées des villages de Durnal, Dorinne et Spontin, une nouvelle phase a débuté le 15 mars dernier, rue Bonny d'Au Ban et rue du Bordon à Durnal. Ces travaux consistent dans la réparation / mise aux normes de canalisations existantes, la création de nouveaux égouttages, et la réalisation de stations de refoulement destinées à permettre l'évacuation de quelques zones « basses ».

Ces travaux se poursuivront par la pose d'un nouvel égouttage entre Dorinne et Spontin, puis par des travaux conjoints SPGE (égouttage) / SWDE (pose de nouvelles canalisations d'eau) dans le coeur du village de Spontin.

Nous vous signalons déjà que ces travaux d'égouttage entre Dorinne et Spontin se feront en même temps (mai-juin 2021) que la réalisation de la deuxième phase des travaux de rénovation par le SPW de la N937 entre Dorinne et Spontin.

Plus de détails sur yvoir.be (QR-code ci-contre).





Cheminement piétons/vélos à Godinne

La pose de câbles Ores et Proximus, actuellement en cours rue du Pont, devrait être terminée fin avril. Les travaux du cheminement piétons/ vélos, entre le pont de Godinne et l'école communale, débuteront dans la foulée, le 2 mai.

Travaux entretien de voiries

La réfection de la rue des Sources débutera le 2 mai, pour une durée approximative de 3 semaines. Suivront les travaux d'entretien de voirie rue Thomas à Durnal, environ 15 jours, ensuite rue de Chirmont à Purnode, rue du Redeau à Yvoir, le carrefour de la locomotive à l'entrée d'Yvoir, et enfin une partie de la rue de Mont à Godinne. La fin de l'ensemble de ces réfections de voirie est prévue pour le mois d'août.

La Commune d'Yvoir retenue comme Commune pilote Wallonie Cyclable!

Suite à l'appel à projets lancé en septembre 2020 par le Ministre de la Mobilité Philippe Henry, un subside de 300.000 € va être octroyé à la Commune pour la réalisation d'aménagements et la mise en place de dispositifs améliorant le confort des cyclistes.



Afin de dresser la liste des projets concrets à développer, une commission communale vélo va être mise en place.

Outre les représentants communaux et régionaux en charge du projet et les membres de la CCATM, cette commission sera constituée d'usagers-cyclistes au quotidien.

Vous êtes intéressés et souhaitez vous impliquer dans le développement des infrastructures cyclables sur le territoire communal? Posez votre candidature avec vos coordonnées complètes et vos motivations par mail à l'adresse urbanisme@yvoir.be.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Mme Catherine Navet au 082/61.30.25.

Sécurisation des cœurs de village au profit des piétons et vélos

Notre commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Région wallonne en vue de réaliser des aménagements de sécurité au profit des piétons et des vélos dans nos villages. Un subside de 25.000€ est octroyé à cette fin.

Quatre villages ont été retenus dans le cadre de ce projet, en cohérence avec le Plan communal de mobilité de la Commune. Les aménagements et mesures ainsi envisagés vont être testés durant une période de 3 mois qui s'étalera entre avril et juin. Les habitants des villages concernés seront invités, à l'issue de cette phase, à s'exprimer (remarques, suggestions, etc.) avant de passer -moyennant adaptations éventuelles- à une phase définitive de mise en œuvre à l'automne.

Durnal: extension de la zone 30 à tout le cœur de village sur l'ensemble de la rue du Mianoye, avec aménagement d'un cheminement sécurisé sur l'accotement, depuis l'école jusqu'au site du jeu de balle, avec création (par marquage au sol) de places de parking sur la voirie.

Evrehailles: extension de la zone 30 à tout le cœur de village, depuis la porte de village rue du château, bld des Combattants, rue du Sto, Sur-Goho, rue C. Ambroise, rue Sauvegarde et Chaussée; aménagement de places de parking sur le petit carrefour Sto/Ambroise/Jauviat de manière à sécuriser le carrefour, fermeture vers l'est du tronçon nord du chemin de Niersant (déjà en circulation locale exclusivement) au bout du jeu de balle en direction de Bauche, de manière à mieux sécuriser le site du jeu de balle.

Yvoir: extension de la zone 30 à tout le cœur de village, Avenue de Lhoneux, Place des Combattants, rue de l'Hôtel de Ville et rue Colonel Tachet des Combes ; placement d'une toute nouvelle signalétique aux entrées et à l'intérieur du village pour localiser clairement les différents parkings communaux, avec le nombre de places disponibles, et création d'une zone bleue sur la rue Colonel Tachet des Combes.

Des aménagements sont également prévus à Spontin, notamment sur le bas de la rue du Ry d'Aout, mais la phase test ne pourra avoir lieu qu'après les travaux d'égouttage et de réfection des voiries régionales.



Environnement

L'ancien cimetière de Godinne sera « verdurisé » fin avril

Dans le cadre de la Gestion différenciée de ses espaces verts, la Commune d'Yvoir n'utilise plus de produits phytosanitaires. Les cimetières, zones fortement minéralisées, en sont impactés : transformer ces lieux de recueillement en espace plus vert comporte de nombreux avantages : entretien par nos équipes de terrain facilité, aspect esthétique amélioré et impact positif sur la biodiversité (les mélanges de semis sont composés d'essences indigènes et en partie mellifères).

C'est pourquoi, nous « verdurisons » progressivement nos anciens cimetières, comme déjà à Durnal, Houx et Dorinne. Et c'est Godinne qui verra,



dans la seconde quinzaine d'avril, son cimetière devenir vert, dans le cadre du Plan Maya. Consultez notre page Facebook ou notre site web pour connaître les dates car le cimetière sera fermé durant les travaux. Merci de votre compréhension.

Plus d'infos sur la gestion différenciée

des espaces verts ou de la verdurisation des cimetières ? Contactez le service environnement au 082 610 373 ou environnement@vvoir.be.



Le cimetière de Houx verdurisé en 2017 (photo : AC YVOIR)

La Quinzaine des abeilles et pollinisateurs: visite du rucher de Dorinne



M. de Hemptinne, du Plan Communal de Développement de la Nature, vous accueillera au rucher de Dorinne le 30 mai de 11 à 16h. Au programme ? Visite du rucher et dégustation (sous réserve de conditions sanitaires favorables).

Accès : Suivre le fléchage au départ de l'école communale de Dorinne

Cette activité se déroule en extérieur. Merci de respecter les distances de sécurité et le port du masque.

Plus d'infos au 0477/ 76 00 59 ou https:// www.abeillesetcompagnie.be/fr/home



Photo: F. de Prémorel

Travail au jardin. Quelques rappels afin de favoriser la biodiversité dans nos jardins

La taille des haies

Il est fortement déconseillé de tailler les haies entre le 1er avril et le 31 juillet afin d'assurer un cycle complet de nidification aux oiseaux de nos jardins. La règlementation applicable à la taille des haies pour les particuliers est consultable dans le Règlement Général de Police (Chapitre 3, section 3).

https://www.vvoir.be/fr/ma-commune/services-commu naux/reglements/reglements-communaux/rgp2017.pdf



Depuis le 1er juin 2019, les particuliers ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber. Conseils sur les méthodes alternatives :

https://www.adalia.be/desherber-autrement

L'évacuation des déchets verts

Les déchets verts doivent être évacués vers les parcs à conteneurs. Ils ne peuvent pas être déposés sur le domaine public, que ce soit en zone forestière, d'habitat,

naturelle ou autres. Une amende administrative de 300€ est infligée en cas de constat!

La tonte différenciée

Comment augmenter la biodiversité de votre jardin? Pratiquez la « tonte différenciée » : laissez une partie de votre jardin « au naturel » et tondez l'autre partie. C'est un plaisir pour les yeux, vous diminuez votre temps de travail et vous aidez nos pollinisateurs et insectes!



Photo: Adalia asbl



Collecte de vélos dans les recyparcs



Ce samedi 24 avril, BEP Environnement, en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie. organise la collecte de vélos dans les recyparcs. Vos deux-roues seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos locaux, C.P.A.S., entreprises de formation par le travail, ser-

vices communaux, ressourceries ou autres associations.

Participer à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du

principe de réutilisation) qu'en faveur de l'économie sociale (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).

BEP Environnement travaille avec de nombreuses associations locales actives dans les communes. Votre groupement souhaite reprendre des vélos ou des jouets collectés dans les recyparcs lors de nos actions réemploi? Contactez Isabelle Palin: ipa@bep.be Infos et contact : environnement.be



Broyage à domicile des déchets ligneux

Pour de petites quantités de bois d'élagage ou de coupe de haies ou d'arbres, la Commune a mis en place un service de broyage à domicile, au bénéfice des personnes privées de notre entité.

Il est limité à deux opérations annuelles de 3 semaines, à partir du 1er avril et du 15 octobre.

La redevance est fixée forfaitairement à 75 €, pour un volume maximum de 5 m3, et vous devez remplir un formulaire.

Les modalités pratiques sont décrites précisément sur yvoir.be, mais retenez surtout que vous devez impérativement les respecter toutes, sans quoi la Commune ne traitera pas votre demande.

Infos: 082/61.03.49

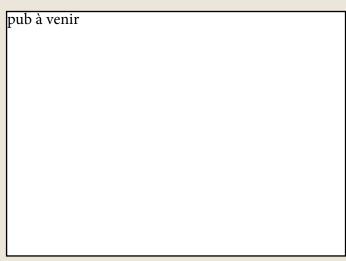
https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/finances/broyage-a-domicile-des-dechets-ligneux











Enseignement

Les projets pédagogiques ne manquent pas dans toutes nos écoles communales, comme à Mont et Purnode



La littérature jeunesse au cœur des apprentissages à Mont

Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, tous les élèves de 2,5 ans à 12 ans participeront à un projet élaboré par les enseignants autour de la littérature jeunesse. Nous commencerons par la découverte des livres d'un auteur par différentes approches liées aux domaines d'apprentissages et ce, en fonction de l'âge des élèves. Le projet final



consistera à inviter cet auteur dans notre école lors d'une journée de fête où nous présenterons nos apprentissages et nos découvertes aux parents (exposition, spectacle...). L'évolution de notre projet sera visible sur le site de notre établissement www.ecoledemont.be accessible via ce QRcode.

A Purnode, on déborde d'initiatives

L'école du dehors

Pour qui? Les élèves de 3e et 4e années.

Quand? 1 ou 2 demi-jour.s par mois!

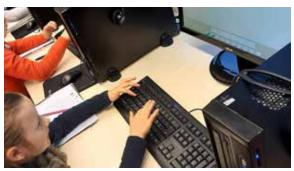
Quoi ? Des découvertes dans le domaine des sciences, avec ou sans guide, les arbres de notre village, du bois proche de notre « base » rue de la Vallée, la géologie de notre vallée, les batraciens et les reptiles, dont le milieu de vie est préservé voire réhabilité par des bénévoles, le Bocq... Mais pas seulement! L'école du dehors, c'est aussi travailler l'orthographe des mots en vivant une mémorisation par le mouvement, l'auditif et le visuel, trois ingrédients gagnants! Nous écrivons un journal de bord aussi!





Matériel? Une tenue adaptée, un sac à dos, une plaque à pince, de quoi écrire, des « tables-bobines », des « chaises-caisses », et le tour est joué! A nous la motivation, la coopération, la curiosité, la dépense d'énergie et les apprentissages « durables »!

L'apprentissage de l'utilisation des outils numériques, mais pas seulement...



Grâce au projet « Ecole Numérique », les élèves ont l'occasion de vivre des ateliers portant sur l'utilisation des différents outils numériques comme l'ordinateur, la tablette ou encore l'écran interactif. Pour les plus grands, il s'agit de réaliser des missions à propos, entre autres, des dangers d'Internet. Pour les plus jeunes, il s'agit d'apprendre à utiliser les outils avec précaution.

Mais le numérique sert aussi à lire, écrire et calculer à l'aide de différentes applications pédagogiques. Nos écoliers peuvent donc s'entrainer, retravailler ou encore performer dans les différentes matières vues en classe. L'enfant apprend et avance à son propre rythme de manière ludique, ce qui lui procure une motivation supplémentaire.

Les ateliers ludiques au service de la pédagogie!



Découvrir, lire, écrire, calculer, expérimenter Autant de domaines dont les apprentissages travaillés

Lors d'ateliers ludiques gagnent en efficacité! Alors cette année, nos institutrices n'ont pas hésité!

Ils se sont multipliés! Le matériel recherché, fabriqué est utilisé En autonomie, en coopération, Nous devenons des champions!



Accueil Temps Libre

Plaines communales d'été 2021

Après la belle réussite des plaines de Carnaval et une plaine de Pâques qui arrive à grands pas, l'heure est venue de penser aux plaines de vacances d'été, qui s'organiseront :



<u>à Durnal</u> - du 5 au 9 juillet

- du 12 au 16 juillet (Plaine inclusive* pour les 6-9 ans)

à Purnode - du 19 au 23 juillet

- du 26 au 30 juillet (Plaine inclusive* - inscriptions limitées)

à Yvoir - du 16 au 20 aout

- du 23 au 27 aout.

* Cette année, dans le cadre de la convention du Plan de Cohésion Sociale, nous ouvrons nos plaines aux enfants porteurs d'un handicap, en collaboration avec l'ASBL « Souffle un peu », implantée à Yvoir.

La plaine de Durnal accueillera quelques enfants du répit de « Souffle un peu », de manière à pouvoir évaluer et travailler par la suite l'accueil des enfants porteur d'un handicap résidant sur la commune lors de la plaine de Purnode. Les éducateurs de l'ASBL sont spécialisés dans la gestion de personnes dites polyhandicapées (un entretien sera réalisé lors de chaque inscription). Suivre QR-code.







Ouverture des inscriptions dès le lundi 03 mai 2021 par mail uniquement via l'adresse <u>plaines@yvoir.be</u>

Renseignements et inscriptions : MAURY Justine, Coordinatrice Accueil Temps Libre - 082/610.333 <u>justine.maury@yvoir.be</u>

Autres stages dans la commune ou dans les environs

Le service ATL a pour mission de dynamiser l'accueil des enfants en collaboration avec les opérateurs d'accueil se trouvant sur le territoire communal.

Cependant, il est évident que l'épanouissement de nos petits se fait également, et de plus en plus, dans des activités proposées au-delà des frontières communales.

Aussi, la Commune relaye sur son site web, en plus de ses plaines communales, d'autres stages reconnus, se déroulant pendant les congés scolaires, et parfois dans d'autres entités voisines, comme par exemple cette nouvelle asbl, Sport4fun, qui organise des stages originaux à Dinant.

Tous ces stages sont consultables sur notre site depuis la page https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre/durant-lesconges-scolaires



Nouveau site internet communal consacré à l'histoire locale d'Yvoir

La Commune d'Yvoir va lancer dans les prochaines semaines un site internet destiné à rendre accessible au plus grand nombre une foule d'informations en lien avec l'histoire et le patrimoine de nos villages. Des sites de ce type existent déjà dans d'autres communes de Wallonie. L'un des plus connus est le site https://www.bibliotheca-andana.be/ de la ville d'Andenne; plus récemment, les communes de Couvin et de Sambreville ont également mis en ligne des sites comparables (ex.: https://bibliotheca.couvin.be).

A Yvoir, le site mettra d'emblée en valeur l'inventaire du Petit Patrimoine Populaire (le « 3P ») de la commune en cours de réalisation par les bénévoles du Cercle Historique d'Yvoir. Ce sont des potales, des fontaines, mais aussi certains aménagements traditionnels, décoratifs ou fonctionnels comme des chasse-roues ou encore des décorations en fer forgé ou en fonte. A côté de cet inventaire, nous souhaitons aussi pouvoir mettre en valeur des photos et des cartes postales anciennes de nos villages ou encore des documents originaux en lien avec notre petite ou grande histoire.

C'est pourquoi nous invitons nos concitoyen(ne)s qui disposent de tels documents originaux de nous le signaler. Avec leur accord, la Commune, aidée par le Cercle Historique, est disposée à numériser ces documents de manière à permettre leur publication en ligne. Les documents originaux restent bien sûr en possession de leur propriétaire.

Vous souhaitez enrichir cette « bibliothèque » virtuelle yvoirienne? Nous vous invitons à prendre contact avec Jérémy Michel, webmaster de la Commune, afin de convenir des modalités pratiques de numérisation de vos documents (0474/77.92.49 ou jeremy. michel@yvoir.be).



Bibliothèque communale

Une bonne nouvelle pour la bibliothèque!

Il existe aujourd'hui 149 réseaux de bibliothèques en Wallonie et à Bruxelles reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre bibliothèque communale fait partie intégrante de ce réseau culturel et c'est avec grand plaisir que nous vous annonçons le maintien de notre reconnaissance en catégorie 2 pour les 5 prochaines années.

Mais que signifie la mention « catégorie 2 »? Elle correspond à l'organisation de la bibliothèque tant au niveau du nombre d'habitants au sein de la commune, du nombre d'heures d'ouverture, qu'au niveau des animations données et proposées, et du nombre de documents en accès libre, par exemple.

Ce maintien de reconnaissance fait suite à la construction, en amont, d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQDL). Il s'agit d'un plan sur 5 ans établissant les lignes de conduites et les actions à mener sur le territoire de la bibliothèque. Ce plan ambitieux répond aux attentes du décret de 2009 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de 2011 qui chapeautent la bibliothèque.

Ainsi, nous sommes très heureuses de vous annoncer que les projets à venir (comme, par exemple, la mise en place dans quelques mois d'un portage à domicile) vont voir le jour dès que cela sera possible et ce, pour tous les publics, avec l'appui de partenaires locaux!



Espaces Publics Numériques

Être volontaire « aidant numérique », cela vous intéresse?

Fracture numérique, la Commune agit

Depuis plusieurs mois, la Commune travaille à la redynamisation de ses Espaces Publics Numériques (EPN) avec différents partenaires. Dans le même temps, la Région wallonne a octroyé un subside de 30.000€ pour rééquiper nos deux espaces numériques.

La Commune souhaite former des aidants numériques

A côté des formations, l'idée est de proposer la mise à disposition « accompagnée » du matériel informatique pour permettre à chacun, quel que soit son niveau, de trouver une aide individualisée.

Inspirée par la ville de Charleroi, la Commune souhaite ainsi former des volontaires à cet accompagnement numérique des citoyens. Pour cela, l'EPN d'Yvoir proposera un parcours de formation pour permettre à ces volontaires de découvrir les problématiques de l'inclusion numérique et d'acquérir les « gestes de premier secours » face à une personne en fragilité numérique : évaluer son niveau, l'assister dans ses démarches les plus urgentes, ... Les aidants déjà expérimentés en médiation numérique seront formés à de nouvelles modalités pédagogiques pour accompagner les citoyens désireux de gagner en autonomie dans leurs recherches d'emplois en ligne ou dans leurs démarches bancaires ou administratives, par exemple.

Une réouverture des EPN en septembre

Si la situation sanitaire le permet, nous espérons accueillir de nouveau les citoyens dès le mois de septembre. Ils pourront se rendre à l'EPN d'Yvoir ou de Godinne pour recevoir une aide individuelle, un accompagnement dans leurs démarches administratives ou encore pour participer à des ateliers collectifs sur des thématiques variées.

Participer à un projet de volontariat en devenant « aidant numérique » vous intéresse ? Merci d'envoyer votre candidature à marie.demets@yvoir.be, pour le 1er mai 2021. Plus d'infos, contacter Marie Demets au 0478/78.11.84.



Poste de police de proximité d'Yvoir – Adaptation des horaires

En vue d'offrir le service le plus efficace possible aux citoyens, la Zone de Police Haute-Meuse a décidé de revoir les horaires d'ouverture de certains postes de proximité. A Yvoir, depuis ce 01 mars, vous avez la possibilité de vous présenter en semaine après les heures habituelles, ainsi que certains samedis matins.

Les nouveaux horaires d'ouverture à Yvoir sont :

o les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 08 à 12h

o le jeudi : de 08 à 12h et de 15 à 19h

o les 1ers et 3e samedis du mois : de 09 à 12 h.

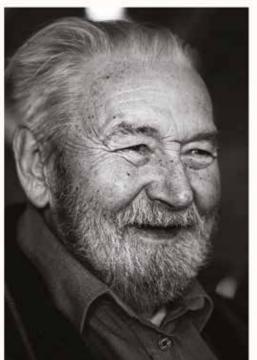
Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 082/676.930 en vue de convenir d'un rendez-vous, dans ou en dehors de ces heures. Toute l'équipe du poste de proximité d'Yvoir reste à votre service.

Vous pouvez aussi vous présenter à notre commissariat à Dinant, du lundi au vendredi de 07 à 19h et le samedi de 10 à 18h.

N'hésitez à nous faire connaitre votre avis, tant positif que négatif, via notre site internet : www.police.be/5312.

Devenons réchauffeurs de coens





Le Centre d'Action Laïque de la province de Namur recherche des (m/f)

Conseillers laïques bénévoles

pour prendre notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins. En tant que conseiller laïque, vous veillez scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques.

Une mission que vous exercez dans un esprit de liberté de pensée et dans le respect de l'identité de la personne. En plus d'une assistance morale individuelle en maison de repos, vous proposez un accompagnement et une écoute téléphonique aux personnes demandeuses. Vous partagez les idéaux laïques et, outre le sens de l'autonomie et l'esprit d'initiative, vous témoignez d'empathie et de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée

par semaine, vous disposez d'un moyen de locomotion vous permettant de vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Outre votre formation de base, le Centre d'Action Laïque assure la formation continuée sous forme de rencontres thématiques, d'intervisions et de conférences.

Enthousiaste ? Adressez sans tarder votre lettre de motivation et votre curriculum vitae au Centre d'Action Laïque de la province de Namur, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou via patrick.vanderveiken@laicite.com

Les personnes retenues seront invitées à un entretien.

CAL|Namur

Plus d'information au 081 73 01 31 ou sur www.laicite.com



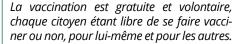






Au côté de chacun

Covid-19: demain je me vaccine!





La vaccination contre la COVID-19 progresse. Le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile sont à présents vaccinés. Depuis le 15 mars, c'est l'ensemble de la **population adulte** de Wallonie qui est progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge, en commençant par les plus âgés.

Aussi vous avez été ou serez invité(e), par un courrier postal (et, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS), à choisir librement de vous faire vacciner et à prendre rendez-vous, en vous connectant sur le site indiqué dans l'invitation. Vous êtes libre de choisir le lieu, la date et l'heure qui vous conviennent. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019.

Si vous rencontrez malgré tout des difficultés pour obtenir votre rendez-vous de vaccination, et que personne dans votre entourage ne peut vous y aider, vous pouvez appeler l'accueil de la Commune d'Yvoir, 082 610310 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30, qui pourra vous accompagner dans votre démarche.

Si vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, pour une raison de santé ou autre, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à prendre contact avec **Mobilisud** au numéro vert 0800 37 309, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h, qui cherchera avec vous à surmonter cette difficulté.

Ces numéros d'appel ne fourniront pas de réponse à des questions d'ordre médical. Pour toutes ces questions, nous vous invitons à prendre contact prioritairement avec votre médecin traitant ou à consulter le site internet mentionné ci-après.

Les centres de proximité de la Province de Namur sont les suivants :

- Ciney Expo Rue du Marché Couvert, 3 à 5590 Ciney
- Fosses-la-Ville Hall Omnisports Namur Chaussée de Namur, 69 à 5070 Fosses-la-Ville
- Site de la Croisette Rue de la Croisette. 13 à 5575 Gedinne
- Clinique St-Luc Bouge Rue Saint-Luc, 8 à 5004 Namur

Il n'est pas prévu d'antenne locale (centre itinérant) sur la Commune d'Yvoir. La liste complète des centres de vaccination est disponible sur le site https://www.jemevaccine.be/, où vous trouverez également toutes les informations utiles.

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner,

à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée (ce qui est très rare).

Vous trouverez toute info utile sur cette campagne de vaccination sur le site internet communal, via le pavé « Vaccination ».



Prenez soin de vous et des autres!

Pour les jeunes de 18 à 26 ans: des ateliers emplois!

La Maison des Jeunes d'Yvoir, en partenariat avec le CPAS, proposera prochainement des ateliers emplois. Une 1e réunion d'information se tiendra le 23 avril 2021, à 9 h30, à la Maison des leunes à Yvoir (rue du rauysse 47c).



Pour vous inscrire à cette rencontre, envoyez un mail à espaces.mjy@gmail.com ou télé-

phonez au 082/64.75.02, avant le 16 avril 2021.

A partir du mois de mai, ces ateliers seront programmés tous les 1ers vendredis du mois, de 9h30 à 11h00. Ils seront accessibles à l'Espace Jeune Numérique de la MJ.

Cherche famille d'accueil pour 3 mois

L'a.s.b.l. Conseils Coordination Services Jeunes est un service d'accueil familial à court terme pour des jeunes de 0 à 18 ans, pour une période de 3 mois, renouvelable deux fois.

Ses missions sont : le recrutement et l'agrément des familles d'accueil, l'hébergement des jeunes en situation

de crise familiale, l'accompagnement et l'encadrement de ceuxci et des familles d'accueil. CCSI fonctionne 24h/24, 365 jours/ an, sur mandat des Conseillers, Directeurs de l'Aide à la Jeunesse et du Tribunal de la Jeunesse, sur l'arrondissement judiciaire de Namur et ses zones limitrophes.



Nous recherchons de nouvelles

familles pour accueillir ces enfants. L'expérience vous tente?

Contactez-nous sans engagement de votre part : 081/260060 - ccsj.namur@gmail.com www.ccsj-accueil.eu



Le service Bébébus va disparaître

L'Asbl Rébbus vient d'informer la Commune de la dissolution probable du réseau Bébébus, suite au non renouvellement de son principal subside par la Province de Namur.

Le QI GONG pour votre

bien-être

Après tant de mois de tensions et émotions, le corps et l'esprit ont besoin d'être redynamisés! Grâce à des mouvements doux mais puissants en efficacité, le qi gong vous aide à reprendre votre vie et votre santé en mains.



Venez nous rejoindre pour pratiquer les mouvements des 5 animaux, accessibles à tous (certains aux PMR) dans une ambiance conviviale.

Pratique en extérieur - respect des mesures COVID.

Académie de musique – 27 rue Grande à Godinne (à deux minutes de la gare), le mardi à 11h et le mercredi à 11h15. Pour info: JOIE ET VITALITE grâce à l'énergétique chinoise asbl 0498/32.25.41.

Nouveau dans la commune

Votre lavoir à Yvoir, rue Colonel Tachet des Combes, est repris!

Nouvelle gérance!

Service assuré.

Besoin urgent d'une machine à laver?

Nettoyage de printemps?

Machine en panne?

Nous sommes à votre disposition en face de la Belfius.

A bientôt!

Christine Gilles, lavoir Kiswash (0483/50.35.16).



Vie associative

Festivités

Syndicat d'Initiative d'Yvoir - Marchés du Terroir 2021

Pour la 4e année consécutive, le S.I. organise les Marchés du Terroir, qui deviennent itinérants. Ils auront lieu, de 17h à 21h, les vendredis 30 avril à Yvoir, 28 mai à Spontin, 25 juin à Mont, 23 juillet à Purnode, 27 août à Durnal et 24 septembre à Dorinne.



Le bar sera tenu par différentes associations de la commune. Des animations seront au rendez-vous. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, bien entendu...

Infos: Syndicat d'Initiative: 082/610.329.

Le comité de la balle pelote de Purnode annonce

Le souper spaghetti et la chasse aux œufs du 10 avril sont annulés.

Si les protocoles sanitaires le permettent, nous organiserons courant 2021, au complexe sportif à Purnode, nos activités suivantes :

- souper de saison le 29 mai au complexe sportif
- tournoi pétanque et cochonnailles le 10 juillet
- tournoi LIEGEOIS ROGER les 28-29 août
- nos 25(+1) ans, le samedi 4 septembre.

Le coin des aînés

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, aucune excursion ni aucun thé dansant ne sont programmés au printemps. Concernant les autres activités du CCA (cours de gymnastique douce, d'aquarelle, de wallon ou repair-café), nous espérons vous annoncer une reprise prochainement. Suivez attentivement les informations de cette rubrique dans le bulletin communal du mois de juin.

Dîner « à emporter » pour le Télévie



Comme toutes les associations locales, le comité du Télévie d'Yvoir n'a rien pu organiser depuis un an et si la collecte de fonds avait lieu demain, nous n'aurions strictement rien à verser. Nous avons donc décidé d'organiser un repas « à emporter » le same-

di 24 avril prochain. Voici les menus et les prix proposés.

- Flamiche entière: 22 € - Demi-flamiche: 13€

- Boulette à la liégeoise, gratin dauphinois et dessert: 15 €
- Vol au vent, gratin dauphinois et dessert : 15 €
- Dessert seul (Mousse au chocolat ou Tiramisu): 3 €

Vos réservations sont attendues avant le dimanche 18 avril aux numéros suivants:

Accueil commune d'Yvoir: 082/61.03.10 ou Christine Bador: 0477/13.44.88 - Bertrand Custinne: 0479/42.83.83 ou Etienne Defresne: 0473/42.22.60

Il vous est également possible de réserver par mail : tourisme@yvoir.be.

Pour l'enlèvement de votre commande, nous vous accueillerons le samedi 24 avril entre 11h00 et 13h00 à la salle de l'étage du Maka. Paiement sur place le jour même.

Vos plats seront préparés par le restaurant « les Sossons des Cortils » de Purnode que le comité du Télévie « L'Espoir d'Yvoir » remercie chaleureusement pour sa bienveillante collaboration.



Vie associative

Sport

Les cours reprennent au Tennis Club de Godinne



Cours collectifs et individuels pour jeunes et adultes, du 19 avril au 19 juin 2021.

FORMULES

- · Cours collectifs:
 - de 4 à 18 ans, max 4 enfants/ groupe 95 euros \Rightarrow 9 x 1h
 - adultes $(9 \times 1h)$: prix = 95 euros si groupe de 4 (prix à réévaluer si groupe incomplet)
- · Cours individuels 270 euros => 9 x 1h

INSCRIPTIONS

Les inscriptions uniquement par mail à ecoletennisgodinne@gmail. com en précisant le nom et le prénom de votre enfant, sa date de naissance, vos numéros de téléphone, vos disponibilités ainsi que la formule choisie. Clôture des inscriptions ce 7 avril!

NB: veuillez renseigner un maximum de disponibilités si vous souhaitez un groupe adapté au niveau de votre enfant! (min 6 plages horaires svp)

Les informations complètes sur https://www.tcgodinne.com/tarifs.



Culture

Le printemps au Musée archéologique de la Haute-Meuse, à Godinne.

Cette année, la Femme est particulièrement mise à l'honneur : la femme préhistorique, la femme mérovingienne, la femme pionnière de l'archéologie au début du 20e siècle...

Événement : la superbe exposition « La Femme dans la Préhistoire » animera l'espace temporaire depuis le 18 mai jusqu'en automne. À ne pas manquer pour connaître notre aïeule! 30 statuettes (vénus) et blocs gravés, parures, restes osseux...

Nouveau: Les Romains en Haute-Meuse (exposition permanente).

Accès fléché. Ouvert du mardi au vendredi et le 1er dim. du mois (13h30 - 17h) en respect des mesures COVID-19. Renseignements et réservation pour les groupes au 0493/43 30 92 ou museearcheo.godinne@gmail.com



Organisation: ASBL « Le Patrimoine de Godinne » avec le soutien de la Fédération Wal-Ionie-Bruxelles.

L'asbl Musicanto vous propose ses stages d'été :



Du 26 au 30 juillet : stage de chant choral et arts plastiques : « Y'a de la joie » pour les 6-11 ans

Du 2 au 6 août: stage d'éveil musical : « Les musiques du monde » pour les 3-5 ans d'informations sur www.musicanto. be ou la page facebook de l'asbl





Partage de fruits & légumes : reprise du « Pot à Gé »

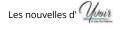
Vous aimez la nature, cultiver vos légumes et fruits? Vous aimez l'échange de savoir-faire, la convivialité et l'interculturalité ? Soyez les bienvenus au sein de notre potager partagé, « le Pot à Gé », rue du Redeau 70 à Yvoir, juste à côté du Centre d'accueil « Le Bocq ».

Nous vous donnons rendez-vous la 2e semaine des vacances de Pâques, du lundi au vendredi, de 14h à 16h, pour (re)faire connaissance et commencer la préparation du potager. En fonction des mesures sanitaires, merci de vous inscrire au préalable par tél. au 082/

61.03.88 (max. 10 personnes à la fois).

Le Pot à Gé est un projet du Centre d'accueil « Le Bocq » (Croix-Rouge de Belgique). Responsable du projet : Julien Moré.

Plus d'infos: https://www.facebook.com/CR.Yvoir.Bocq



Agenda

Ces informations sont annoncées dans le respect des protocoles et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Surfez sur notre agenda virtuel régulièrement mis à jour sur www.yvoir.be.

Une info à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@ vvoir.be.

Avril

- o Du 3 au 18 : ouverture chaque jour de 10h30 à 18h du site de Poilvache (vacances de Pâques). https://poilvache.com.
- o Lundi 19: reprise des cours de tennis au TC Godinne.
- o Mercredi 21 : Passage de la course cycliste «La Flèche wallonne» entre 12h15 et 13h15. Infos https://www.la-fleche-wallonne.be/fr/
- o Vendredi 23: réunion d'information Ateliers emplois (18-26 ans), à 9 h30, à la MJ d'Yvoir. Infos et inscriptions espaces.mjy@gmail.com.
- o Samedi 24 : collecte de vélos dans les recyparcs.
- o Samedi 24 : repas à emporter pour le Télévie, à Yvoir. Infos et réservations avant le 18 à l'accueil de la Commune 082/61.03.10 (ou Christine Bador 0477/13.44.88).
- o Vendredi 30 : Marché du terroir à Yvoir, de 17 à 21h. Infos S.I.d'Yvoir 082/610.329.

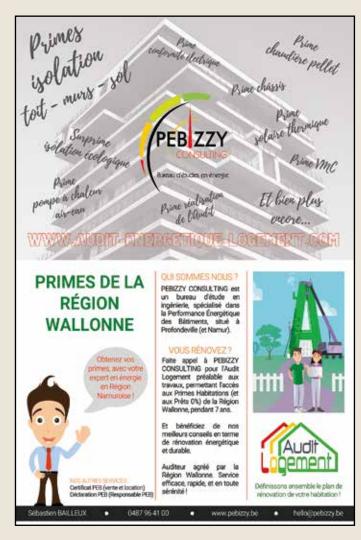
Mai

- o Mardi 18: début de l'expo itinérante La Femme dans la Préhistoire, + expo permanente Les Romains en Haute-Meuse, au musée de la Vieille Ferme à Godinne.
- o Vendredi 28 : Marché du terroir à Spontin de 17 à 21h. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329.
- o Samedi 29 : souper de saison au complexe sportif à Purnode. Org. Balle pelote Purnode
- o Dimanche 30 : Visite d'un rucher et (sous réserve) dégustation à Dorinne, en extérieur. Infos 0477/76.00.59.

Juin

- o Du 11 au 13 : Salon Mos'Art au hall omnisports à Yvoir. Infos S.I. d'Yvoir - 082/61.03.29.
- o Vendredi 25: Marché du terroir à Mont, de 17 à 21h. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329.









SYvoir Union Socialiste Communale



Toute personne doit pouvoir bénéficier du changement. Nous sommes tous différents, ça nous fait déjà un point commun.



Vincent Fontaine Président

Isabelle Dachet Vice-Présidente



Luc Marchal Secrétaire



Chantal Résimont Trésorière



Madleen Fontaine Communication

Membre du comité fédéral avec voix délibérative (Dinant-Philippeville) Infos: © 0478 074 390

@ usc.yvoir@gmail.com 🖂 37 Rue Sauvegarde - 5530 Yvoir







CHAUFFAGE - SANITAIRE **VENTILATION**

PURNODE 0476/860 446

info@avenierechauffage.be www.aveniere.be

Pub à venir

Parole aux élus



Cela fait de nombreuses années que le club de tennis de Godinne souhaitait la couverture de deux terrains afin de pouvoir continuer la pratique du sport pendant la période hivernale, ou simplement par temps de pluie... Ce qui arrive quand même quelquefois en Belgique.

Suite au refus du fonctionnaire délégué pour le placement de « bulles », un premier projet en dur avait été élaboré lors de la législature précédente. Aujourd'hui, les règles en matière de subsides ayant changé, c'est un second projet plus abouti qui va être déposé au cabinet du ministre J-Luc Crucke. Il inclut, outre les deux terrains couverts, des vestiaires pour le club de rugby, un local pour la pratique du « One Wall » (pelote au mur), convertible en dojo pour les arts martiaux, ainsi qu'une cafétéria avec terrasse extérieure. L'élaboration du projet s'est faite en collaboration avec les clubs locaux et le Conseil communal des sports.

Du côté de Durnal, l'aire multisports est en train de sortir de terre, elle devrait être opérationnelle vers le mois de mai, pour la plus grande joie des jeunes du village. A Yvoir, nous allons rentrer un dossier de demande de subsides pour deux terrains de Padel Tennis, à proximité du parc communal. Nous pouvons obtenir 75% de subsides pour ce sport relativement nouveau, mais qui suscite déjà beaucoup d'engouement chez les jeunes (et les moins jeunes). Enfin à Godinne, c'est le renouvellement de l'éclairage du terrain de rugby qui sera envisagé un peu plus tard, pour autant que nous obtenions les subsides correspondants.



« L'éternité c'est long, surtout vers la fin »...

Pour paraphraser Woody Allen, la Covid aussi, c'est long. Nous rêvons tous de convivialité, de terrasses au soleil, de concerts, de retrouvailles!

Au sein de La Relève, nous partageons cette attente et ces aspirations mais, en même temps, nous avons décidé de ne pas nous croiser les bras. Avec nos partenaires de LB, au cours des derniers mois, nous avons mené une activité intense afin que notre belle commune ne soit pas oubliée dans les divers appels à projets lancés par la Région ou la Fédération. Et cela semble bien fonctionner... Des dossiers solidement ficelés et bien défendus nous ont déjà permis d'engranger des promesses fermes de subsides ou des engagements de travaux, par la Région principalement dans le domaine de la mobilité (Wallonie cyclable, aménagements de sécurité dans les cœurs de village, réfection de la 2e partie de la rue Gayolle, traversée de Spontin, etc.). Mais nos efforts ne se bornent pas à ce secteur : le sport n'est pas oublié avec le projet du site de Godinne actuellement soumis à Infrasports, ou encore un projet de création d'un nouveau milieu d'accueil de la petite enfance à Durnal, et un autre de création d'une nouvelle école pour Dorinne et Spontin... Sans oublier bien sûr nos projets PCDR, et aussi le lancement d'un Schéma de Développement Communal dès cette année!

La Covid ne nous empêche donc pas de préparer le monde de demain, en pensant aux infrastructures dont notre Commune a besoin.





Ensemble, construisons l'avenir

Les temps que nous vivons actuellement ont refait jaillir l'esprit de solidarité et la volonté, pour bon nombre de citoyens, de revenir à l'essentiel, aux fondamentaux. Et si, dans le monde d'après, nous imaginions pousser la participation citoyenne encore plus loin dans notre belle commune?

Chaque habitant a son rôle à jouer. Des lieux, des moyens d'expression et d'interpellation existent.

Qu'il s'agisse de la vie politique communale (au travers notamment du PCDR ou d'autres commissions thématiques), de l'associatif (culturel et sportif), et toutes autres actions citoyennes, tout ceci doit vous permettre de vous divertir, de vous dépenser, de vous cultiver mais aussi de vous intégrer et être un acteur à part entière de la vie communale.

Que ce soit pour des aides multiples et variées au sein des associations, pour l'animation ou l'amélioration de nos quartiers (y compris par rapport aux déchets encore trop nombreux le long des voiries...), le volontariat est sans doute un premier moyen. Mais cet engagement peut aussi passer par de l'écoute, de l'assistance (manuelle, administrative, transport, etc.) ou encore en s'interrogeant sur la vie politique communale. A ce sujet, nous rappelons que chaque citoyen a la possibilité d'interpeller les élus lors de chaque conseil (notamment), de réagir sur des dossiers en donnant son avis de manière simple, et de voir que ce dernier est réellement pris en compte...

Voici quelques pistes d'actions qui doivent nous mener à un sentiment de bien-être au sein de notre si belle commune, et nous permettre de nous (re)trouver et de tisser des liens forts.

Et si demain nous rapprochait encore plus?



La Commune est à votre service

Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR

www.yvoir.be Tél.: 082/610.310 Fax: 082/610.311 commune@yvoir.be

Horaires des services administratifs

En raison de la crise sanitaire, les bureaux à l'hôtel de ville restent en mode « minimal » au moins jusqu'au 1er mai, à savoir :

· Le bureau Population/état civil uniquement ouvert au public de 8h à 12h du lundi au vendredi.

Un rendez-vous est possible en dehors de ces heures, via 082/61.03.10.

- Le service Accueil/Tourisme (et le Syndicat d'Initiative) est ouvert la semaine de 8 à 12 et de 13 à 16h, et le samedi de 9 à 12h (sauf congé occasionnel).
- · Les autres services ne sont accessibles que sur rendez-vous, via 082/61.03.10 ou le numéro direct du service (consultez vvoir.be).

A partir du 2 mai, le bureau Population/ état civil reprend ses horaires normaux (voir info en début de ce bulletin). Pour les autres services, informez-vous sur vvoir.be ou via le 082/61.03.10.

N'oubliez pas l'E-Guichet, pour vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.



Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement.

Appelez le 082/61.03.10 et précisez le motif de la rencontre.

Coordonnées des membres du Collège

EVRARD Patrick	0479 104 425 patrick.evrard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

Permanence Pensions

La permanence du service Pensions du Ministère des Finances est toujours suspendue actuellement. Pour toute info: 1765 ou consultez mypension.be.

Panne d'éclairage public à signaler?

Contacter le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

Permanence du Guichet Énergie sur RDV.

La permanence du Guichet Énergie Wallonie se tient chaque 2e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, mais uniquement sur rendez-vous auprès de :

VIGNISSE Christelle: tel. 0474/11.86.40 - christelle.vignisse. ext@spw.wallonie.be.

Une seule personne + port du masque obligatoire (gel hydroalcoolique à disposition).

Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos: Marc LEBRUN 082/61.03.15 - commune@yvoir.be

Prochaine parution : semaine du 7 juin 2021 (articles à remettre pour le mercredi 12 mai)





Assurances de BONHOME

Hugues de Bonhome COURTIER EN ASSURANCES indépendant TEL 082/22 34 63 - 22 65 31

assurances@debonhome.be

N° entreprise: 0722.171.334

FSMA:014427A

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT www.debonhome.be















ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

Nouveautés dès septembre prochain !



La 3^{ème} TTR <u>Education Physique</u> a ouvert avec succès en septembre 2020. La 4^{ème} s'ouvrira en septembre 2021!

	3 ^{ème} et 4 ^{ème}
Philosophie et citoyenneté	1h
Cours philosophiques	1h
Français	5h
Mathématiques	5h
Histoire	2h
Géographie	2h
Biologie	2h
Chimie	1h
Physique	2h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	4h
Education physique	2h
Sports	6h
Musique appliquée au mouvement	1h
Croquis appliqués	1h
TOTAL	35h

La 3^{ème} TTR et la 5^{ème} TTR Sports Etudes Football pourront ouvrir en septembre 2021.

En collaboration avec le club de football RSC Onhaye

	3 ^{ème}	5 ^{ème}
Philosophie et citoyenneté	1h	1h
Cours philosophiques	1h	1h
Français	5h	5h
Mathématiques	5h	4h
Histoire	2h	2h
Géographie	2h	2h
Biologie	2h	1h
Chimie	1h	1h
Physique	2h	1h
Sciences		2h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	4h	4h
Education physique	2h	2h
Football sur le site du RSC Onhaye	6h	6h
Musique appliquée au mouvement	1h	
Croquis appliqués	1h	
Hygiène appliquée		1h
Méthodologie appliquée		1h
TOTAL	35h	34h

www.ardh.be

direction@ardh.be

Un seul numéro : 082/22.25.65









